Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Travaux nécessitant de vider l'appartement

Par NoDoubt

Bonjour,
Je suis locataire d'un F2.
Suite à un dégât des eaux dans l'entrée de l'appartement, le parquet de l'entrée doit être remplacé.
Le propriétaire a décidé de faire procéder de surcroit à une vitrification du parquet non touché, sur le reste de l'appartement.
Outre l'impossibilité de loger dans l'appartement pour au moins jours, ceci nécessiterait le déménagement, mise en garde-meubles et réaménagement pour environ 2000 euros.
Suis-je obligé d'accepter l'ensemble des travaux et payer à mes frais le dérangement?
Puis-je n'accepter que la part de remplacement indispensable ey m'opposer à la vitrification du reste de la surface?

Merci beaucoup.

Par AGeorges

Bonjour NoDoubt,

Quelques informations :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1874]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1874[/url]

Par yapasdequoi

Bonjour,
Une autre page utile à lire :
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31699]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31699[/url]

Vous pouvez refuser le surplus de travaux non indispensable ou vous faire indemniser par le bailleur.